

# **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

## LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 aout 2025.

#### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3<sup>ème</sup> année pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Energétique les enseignants suivants :

-ARNO Jacob

-LODATO Guido

-ARROUCH David

-MEUNIER Siegfried

-CARPENTIER Jean-Baptiste

-RENOU Bruno - président du jury

-GRISCH Frédéric

-RENOULT Marie-Charlotte

-LE BORGNE Aymeric

-TALBAUT Martine

### Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 28 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie.

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



# **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR: MENS0000500C);

Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 aout 2025.

#### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4<sup>ème</sup> année pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Energétique les enseignants suivants :

-ARNO Jacob

-LE BORGNE Aymeric

-ARROUCH David

-MEUNIER Siegfried

-CARPENTIER Jean-Baptiste

-RENOU Bruno - président du jury

-GRISCH Frédéric

-TALBAUT Martine

## Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 28 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie.

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



# **DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;

Vu la circulaire N°2000-033 du 1er mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les

établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;

Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 aout 2025.

## DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5<sup>ème</sup> année les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2025-2026 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Energétique les enseignants suivants :

-ARNO Jacob

-RENOU Bruno - président du jury

-CARPENTIER Jean-Baptiste

-TALBAUT Martine

-GRISCH Frédéric

### Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

## Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray Le 28 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA